

**ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS
 AUX COMMISSIONS DE SITE DE L'INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU
 PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION**

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L719-1 et D719-1 à D719-47 ;
Vu la Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance ;
Vu la Loi du 31 mai 2021, modifiée, relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;
Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les Statuts modifiés de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation adoptés par le Conseil d'école du 25 novembre 2013 et approuvés par le Conseil d'administration de l'université d'Aix-Marseille en sa séance du 26 novembre 2013 ;
Vu le Règlement intérieur de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Inspé) adopté par le conseil d'école du 25 novembre 2013 ;
Vu l'arrêté électoral en date du 10 septembre 2021
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Site de Marseille

Collège : C

Sièges à pourvoir : 4 titulaires/ 4 suppléants
 Inscrits : 1252
 Votants : 76
 Bulletins blancs ou nuls : 5
 Suffrages valablement exprimés : 71
 Taux de participation électorale : 6,07 %
 Quotient électoral : 17,75

A obtenu :

Liste	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
FSU	71	4	0	4

Sont élus :

Liste	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
FSU	4	BARANES LAURA SCHNEIDER LUCAS GUEROULT KATIA MCDONNELL COLIN	

Site d'Aix

Collège : C

Sièges à pourvoir : 4 titulaires/ 4 suppléants
 Inscrits : 1309
 Votants : 13
 Bulletins blancs ou nuls : 1
 Suffrages valablement exprimés : 12
 Taux de participation électorale : 0,99 %
 Quotient électoral : 3

A obtenu :

Liste	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
FSU	12	4	0	4

Sont élus :

Liste	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
FSU	4	AICHOIR WHITNEY IMBERT DANIEL CHALLIES-SANCHEZ MAEVA BIRNBACHER MARION	

Site d'Avignon

Collège : C

Sièges à pourvoir : 3 titulaires/ 3 suppléants
 Inscrits : 495
 Votants : 12
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages valablement exprimés : 12
 Taux de participation électorale : 2,42 %
 Quotient électoral : 4

A obtenu :

Liste	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
La liste des étudiants Avignonnais	12	3	0	3

Sont élus :

Liste	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
La liste des étudiants Avignonnais	3	SIDI MOUSSA SHERRIHANE STELLATELLI OCEANE JUAREZ PASCALE	USTA YASMINE BRUYERE TIPHAINÉ BLAY LEA

Site de Digne

Collège : C

Sièges à pourvoir : 3 titulaires/ 3 suppléants
 Inscrits : 94
 Votants : 16
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages valablement exprimés : 16
 Taux de participation électorale : 17 %
 Quotient électoral : 5,3

A obtenu :

Liste	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
Les Dignois	16	3	0	3

Sont élus :

Liste	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
Les Dignois	3	CELOTTO LEONIE MELCHIONNE NINON DAUNY AMELIE	JANVIER ADRIEN DI RUSCIO LEA DUPARC VANESSA

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'Inspé et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'Inspé est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20.10.2021

Pour le Président et par délégation,

La directrice de l'Inspé

Pascale BRANDT-POMARES

